



N/Réf : XX-XXXX-XX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021
6 NOVEMBRE – TOULOUSE
ag2021.jeuneselusdefrance.fr

Évolution des cotisations pour l'année 2021 – 2022

VU l'article 2 & 7 des statuts de l'AJEF ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'AJEF N/Réf : CA-DELIB-2021-09-26-3, en date du 26 septembre 2021 ;

L'Assemblée Générale à XXX :

ADOpte le montant des cotisations pour l'année 2021 – 2022, ci-après ;

AUTORISE le Président à signer tous les documents aux effets ci-dessous.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Toulouse, le XXX,

Publication au R.A.A., le XXX.

Le Président,
Le Président de l'Assemblée Générale,
Antonin MAHÉ

Montants des cotisations pour l'année 2021 – 2022, conformément à la délibération N/Réf : CA-DELIB-2021-09-26-3 du Conseil d'Administration & à la délibération N/Réf : XX-XXXX-XX de l'Assemblée Générale.

Catégories	Montants des cotisations
Primo adhésion	5€
Élus étudiants, chômeurs	10€
Élus non indemnisés	10€
Élus indemnisés	20€
Élus bienfaiteurs	25€ ou plus